

ASSOCIATION SPORTIVE du Collège Félix Gaillard

Année Scolaire 2023-24



Des créneaux d'entraînement AS (préparation aux rencontres du mercredi)

JOUR	HORAIRES	PROFESSEURS ENCADRANTS	ACTIVITES	LIEUX
Lundi (Semaines paires)- Mardi-Vendredi	12h35-13h45	M. GEORGE	Escalade / Sports collectifs (Ultimate / Volley Ball / Futsal / Handball ...en fonction des rencontres de district)	Gymnase / Stade d'athlé
		M. RAIMBAUD		
		M. VALLET		
Mercredi	13h30-16h30 (1h selon les groupes de niveaux)	Mme DAGUERRE	Natation	Piscine X ' Eau
		Mme ULLIAC		

Des rencontres UNSS (championnats, rencontres amicales, événements...)

JOUR	HORAIRES	PROFESSEURS ENCADRANTS	ACTIVITES	LIEUX
Mercredi	12h35-17h	M. GEORGE	Escalade / Sports collectifs (Ultimate / Volley Ball / Futsal / Handball ...en fonction des rencontres de district)	Selon le niveau : District / Département / Académie / France ... selon les qualifications
		M. RAIMBAUD		
		M. VALLET		

Inscription AS Collège Félix Gaillard COGNAC

NOM : _____ Prénom : _____ Classe : _____ Date de naissance : _____
Adresse m@il : _____ Tel parents : _____ Tel élève : _____
Personne à prévenir en cas d'urgence : NOM : _____ Prénom : _____ Tel : _____
Activités privilégiées 1 : _____
2 : _____
3 : _____

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom, prénom) autorise :
-(nom, prénom) à participer aux activités de l'Association Sportive du collège Félix Gaillard
-le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence
-l'Association sportive à utiliser l'image de chaque élève pour sa communication

Fait à : _____ le : _____ **Signature des parents :** _____

Engagement du licencié

Je m'engage à
-jouer loyalement et rester maître de soi
-participer régulièrement aux entraînements et/ou compétitions
-prévenir et je m'assure que quelqu'un peut venir me chercher à l'heure de fin de la rencontre du mercredi

Signature du licencié : _____

A joindre à cette fiche d'inscription

-1 chèque de **20 euros** à l'ordre "AS du collège Félix Gaillard" ou **28 euros** avec un T-shirt de l'AS (10 euros vendu seul)
OU -1 chèque (ou espèces) de 3 euros (par manifestation) pour l'accès uniquement aux événements exceptionnels du mercredi